

Installation de structures pour faire des tests Covid-19



Suite à la mesure annoncée par le Ministre de la Santé vendredi, la Ville de Colmar a mis en place des **structures temporaires** pour permettre aux laboratoires volontaires de participer à l'effort national de **dépistage du Covid-19**.

Attention, ces tests sont réservés aux seuls patients symptomatiques disposant d'une prescription médicale. Le dispositif qui garantira la bonne réalisation des opérations et le respect des normes et des bonnes pratiques sera actif dès que les laboratoires seront prêts.

Les renseignements sont à prendre directement auprès des laboratoires.

Les laboratoires concernés sont les suivants :

- Barrand, 197 avenue d'Alsace, Tél 03 89 30 05 05
- Barrand, 9 rue Robert Schuman, Tél 03 89 80 05 05
- Biogroup Lenys, 203 avenue d'Alsace, Tél 03 89 41 66 66
- Biogroup Eimer-Lenys-Chan, 1 rue Edhigoffen, Tél : 03 89 41 59 20
- Biogroup Les Erlen, route de Rouffach, Tél 03 89 77 78 87
- Biogroup Pasteur-Zup, 34 rue du Dr Albert Schweitzer, Tél 03 89 80 48 48

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr